

L'hon. M. Pickersgill: Ces subventions n'intéressent-elles pas le transport du charbon?

L'hon. M. Flynn: Elles n'ont rien à voir avec le transport du charbon.

L'hon. M. Pickersgill: Outre ces subventions, que verse-t-on pour le transport du charbon de la Nouvelle-Écosse aux marchés du Québec et de l'Ontario?

L'hon. M. Flynn: Le député sait qu'on aide, à l'heure actuelle, au transport du charbon vers les débouchés du Québec et de l'Ontario. Je l'ai déjà signalé.

L'hon. M. Pickersgill: On verse aussi des subventions à l'égard des programmes d'aménagement énergétique qui relèvent du collègue du ministre. Peut-être ces subventions n'incombent-elles pas au ministre que dirige le ministre, mais à la société de la Couronne. Proviennent-elles du ministère?

L'hon. M. Flynn: Non.

L'hon. M. Pickersgill: Je voudrais savoir si l'Office fédéral du charbon verse des subventions à l'égard du transport du charbon dans les provinces Maritimes.

L'hon. M. Flynn: Non.

L'hon. M. Pickersgill: Je voulais simplement m'en assurer, car c'est une réponse que nous n'avons jamais pu obtenir en termes précis du prédécesseur du ministre. C'est assez intéressant de comparer cette réponse à quelque chose qui a été dit le 2 mai 1957, à Amherst (N.-É.) par le chef actuel du gouvernement. Il a dit alors que les subventions à l'égard du charbon, mentionnées par le gouvernement fédéral, n'étaient rien de plus que des subventions déjà accordées à la population de Nouvelle-Écosse pour qu'elle puisse faire concurrence aux provinces centrales. Le premier ministre actuel a ajouté:

«Ce que nous voulons, ce sont des subventions à l'égard du charbon dans les provinces mêmes.»

Cette déclaration vient du *Chronicle Herald* d'Halifax, du 3 mai 1957; elle remonte à près de cinq ans. Je me demande tout simplement si le ministre pourrait nous dire quand cette promesse du premier ministre sera exécutée et si une partie de l'argent qui doit être accordé par le Parlement au cours de la présente année financière servira à remplir cette promesse qui remonte déjà à cinq ans, savoir: ce que nous voulons, ce sont des subventions à l'égard du charbon à l'intérieur même des provinces.

M. MacEwan: J'ai suivi avec intérêt les observations de l'honorable député de Bonavista-Twillingate et je constate qu'il est revenu à ses vieilles rengaines. Peu de temps après, le premier ministre a déclaré à New-Glasgow (Nouvelle-Écosse) en ma présence

[L'hon. M. Flynn.]

et en celle du nouveau premier ministre de la Nouvelle-Écosse, quelque chose comme ceci: «Vous avez demandé des subventions dans les provinces Maritimes pour les usagers de force motrice, et vous allez les obtenir.» Malgré ce qu'a dit le député, et il a parlé de la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, en vertu de laquelle des subventions sont versées aux industries qui utilisent de l'électricité produite au moyen de charbon, je lui signale que cette mesure a été présentée par le gouvernement actuel.

Il pense peut-être que cela ne signifie pas grand-chose, mais je lui dirai que cela représente beaucoup dans ma région. Je l'ai consigné au compte rendu lorsqu'un député—il s'agissait, je crois, du député de Timiskaming—a saisi la Chambre d'une motion où il proposait l'établissement d'un réseau national d'électricité. Certes, il y a deux mines dans ma région qui comptent beaucoup sur l'énergie produite par la centrale thermique de Trenton, et des subventions sont versées aux usagers industriels sous l'empire de la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique. En outre, on a aménagé, en vertu de la loi, diverses lignes de transmission en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, et ces lignes ont transporté de l'énergie à partir de la centrale de ma région. Cela a certes aidé considérablement la production du charbon dans trois mines de la région, soit à Greenwood et à Drummond, et en partie à celle du gisement houiller de McBean.

Ce sont les trois seules mines qui restent dans ma région parce que l'ancien gouvernement n'a fourni aucune aide aux autres houillères, dont on a discontinué l'exploitation au cours des années 50. Parlant de cette disposition, le député a, je le sais bien, souligné que le premier ministre a traité des subventions relatives au charbon de la Nouvelle-Écosse et des provinces Maritimes, mais ce n'était là qu'un jeu de mots de la part de l'honorable député.

De fait, à la réunion à laquelle les délégués du Cap-Breton assistaient dernièrement, on a soulevé certaines questions que les députés de Cap-Breton-Nord et Victoria, d'Inverness-Richmond et d'autres encore, y compris moi-même, avaient déjà mis de l'avant. Il y a bien des choses qu'on pourrait faire pour améliorer la situation et je suis sûr que le gouvernement étudiera la possibilité de verser des subventions à certaines usines industrielles qui produisent elles-mêmes la force motrice dont elles ont besoin ou qui utilisent d'autres genres de combustibles à l'heure qu'il est. Je sais que le gouvernement fédéral étudie présentement cette question. Dire que des